

ANNEXE : Tableau comparatif ADAUHR / ATIP

L'ADAUHR et l'ATIP sont deux structures d'ingénierie publique partenaires de la collectivité européenne d'Alsace exerçant en conseil, en accompagnement ou en prestation d'étude dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.

Toutes deux délivrent notamment des conseils gratuits à leurs membres dans leurs domaines de compétence respectifs.

Le tableau ci-dessous dresse un comparatif et permet de dégager les spécificités de chacune d'elle :

Thématique	ATIP	ADAUHR
Formation des élus et des services	L'ATIP est agréée organisme de formation par le Ministère de l'Intérieur. Elle délivre des formations sur son cœur de métier et associe plusieurs des membres du réseau d'ingénierie territoriale (ADT, SDEA et AA) pour élargir son offre. Programme conçu en partenariat avec l'association des maires.	Réalisation d'expertises ponctuelles à la demande des communes.
Conseil et Assistance aux collectivités	Conseils gratuits aux membres pour une durée de 2 h à 4 demi-journées de travail par conseil. Conseil préalable ou connexe à une convention de mission. Conseils en Application du Droit des Sols (ADS), fiscalité et financement de l'aménagement, procédures d'urbanisme et d'aménagement. Veilles juridiques et techniques en ADS, urbanisme et aménagement (3x / an). Lien avec le réseau d'ingénierie territoriale.	Assistance gratuite aux collectivités rurales haut-rhinoises (323) – versement d'une contribution d'1 M€ par la CeA pour la mise en œuvre au titre de la solidarité territoriale. Assistance au choix des procédures pour les projets d'aménagement et de construction. Conseil sur les modalités d'application du droit des sols et sur le choix des procédures d'urbanisme. Mise à disposition d'actes règlementaires et de procédures appuyées sur une veille juridique, technologique et technique.

		<p>Actions d'information à l'attention des collectivités locales.</p> <p>Conseil et expertise en amont des études sur les projets des partenaires publics.</p> <p>Lien avec le réseau d'ingénierie territoriale.</p>
SIG, observation, intelligence territoriale	<p>Démarrage de la mission SIG au 1^{er} janvier 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des membres du SIG de consultation de l'ATIP Intra@GEO, - Formation au logiciel, assistance, - Mise à disposition des couches SIG de l'ATIP (pack de données environnementales) et expertise sur les données, - Animation d'un club SIG. <p>Valorisation des données Cart@DS à des fins d'observation territoriale ; suivi de la mise en œuvre des SCOT et PLU(I). Atelier de cartographie à usage interne.</p>	<p>Tableau de bord des territoires.</p> <p>Démarche d'analyse des populations scolarisées.</p> <p>Outils d'analyse spatiale et de décisionnel.</p> <p>Outils et démarches relevant pour partie d'un usage spécifique lié aux commandes de la CeA avec des parties / modules en libre accès pour les partenaires et d'autres tiers.</p>
Application du Droit des Sols (ADS)	<p>Service d'instruction ADS pour environ 450 communes du Bas-Rhin et Grussenheim dans le Haut-Rhin.</p> <p>Mise à disposition d'un support informatique (Cart@DS).</p> <p>L'animation des services instructeurs est réalisée par la DDT 67 (club ADS) avec une forte implication de l'ATIP, référente ADS.</p>	<p>Pas de service d'instruction ADS</p>
Urbanisme	<p>Accompagnement des collectivités pour l'évolution de leurs documents d'urbanisme.</p> <p>Réalisation en régie de petites procédures.</p>	<p>Bureau d'études dans l'ensemble des domaines de la planification réglementaire.</p> <p>Maîtrise d'œuvre pour les PLU(I), AMO pour les SCOT.</p>
Aménagement, architecture et programmation	<p>Réalisation d'accompagnement ou d'études en régie de faisabilité pour l'aménagement de centre-</p>	<p>Réalisation d'études de faisabilité de projets d'aménagement, de construction (équipements</p>

	<p>ville, zones d'extension, requalification de traverses...</p> <p>Pas de conseil en architecture (réalisé dans le Bas-Rhin par le CAUE67 et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord).</p> <p>Pas de réalisation d'études de programmation ou de faisabilité pour des opérations de construction.</p>	<p>publics) et de programmation.</p> <p>Conseil en architecture aux collectivités (le conseil aux particuliers est assuré par le CAUE68).</p>
Accompagnement administratif : paie	<p>Mise à disposition d'un logiciel de traitement des paies, assistance à la saisie et assistance statut de premier niveau, Prélèvement à la source.</p>	Non concerné.
Accompagnement administratif : Gestion des listes Electorales (GLE)	<p>Mise à disposition d'un logiciel de gestion des listes électorales, assistance à la saisie.</p>	Non concerné.